Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE .. Numéro 3.28 — TELEPHONE

M. Motte ne savait pas

Nous avons reproduit les lettres écrites par le ministre des Travaux publics au citoyen Jules Guesde, à propos de la catastrophe du 1er octobre 1906.

La dernière de ces lettres n'a pas eu l'heur de plaire au Journal officiel de la municipalité.

« J'ajoute, disait le ministre, qu'après examen de cette affaire, la commission centrale des machines à vapeur a proposé d'appeler par une circulaire, l'attention des constructeurs et des industriels sur le danger de l'emploi de la fonte de fer dans la construction des appareils à vapeur, surtout lorsqu'il s'agit de pièces de grand diamètre timbrées pour de hautes pressions. Cette circulaire est actuellement en préparation par les soins de ladite commission ».

On conçoit que cette phrase n'était pas précisément faite pour réjouir le cœur des capitalistes et de leur journal.

Fort gêné pour défendre ceux-là, celui-ci s'essaie à la raillerie ; il parle des carabiniers d'Offenbach et termine par la phrase suivante qu'il est bon de reprendre pour montrer quelle créance on peut accorder aux déclarations, aux affirmations du « Journal de Roubaix ».

« Tout le monde savait à Roubaix, dès le lendemain de la catastrophe, qu'elle était due au métal, la fonte, qui avait servi à la construction du culot du générateur. Tout le monde le savait si bien que bon nombre d'industriels s'empressèrent alors de remplacer les culots de fonte de leurs générateurs à haute pression, par des culots en acier ».

Le lendemain, c'était le 2 octobre. Or, nous trouvons dans le compte rendu officiel de la séance du conseil municipal du 5, quelques passages qui semblent prouver tout le contraire.

M. Motte paraît ignorer, bien mieux, il défend son bouchon de fonte.

En voici un exemple :

HENRI LEFEBVRE. — Enfin, il est bien établi que la chaudière qui a sauté était en défaut. Je maintiens que, si les réparations avaient été faites en temps voulu, l'accident aurait peut-être été évité.

M. LE MAIRE. — Taisez-vous, il n'y avait rien à la chaudière, elle était plus intacte que vous. (Rires).

Notez bien ces rires, ils prouvent que la majorité était de l'avis de M. Motte ; ils montrent le cas que les réactionnaires du conseil font de la vie des ouvriers.

Il y avait des cadavres, mais cela n'empêchait pas M. le maire de plaisanter ; il y avait des cadavres et cela faisant rire les membres de la majorité ! C'est le compte rendu officiel qui nous l'apprend.

Veut-on encore un autre exemple ? Le voici :

HENRI LEFEBVRE. — Oui ou non, le culot qui a explosé était-il en fonte ou en acier ? Si, oui, la catastrophe aurait pu être évitée.

M. LE MAIRE. — Je vous ai déjà répondu, espèce d'ignorant.

Ce que M. Motte avait déjà répondu, on l'a lu plus haut. Il estimait que la chaudière était excellente.

Est-ce suffisant ? Non, allons plus loin, feuilletons le Bulletin communal :

HENRI LEFEBVRE. — Je répète ce que j'ai dit tantôt : la catastrophe de Tourcoing aurait dû, pour vous autres patrons, être un avertissement terrible ! Vous auriez dû, à ce moment, au lieu de conserver les bouchons de fonte les remplacer par d'autres en acier. Vous ne l'avez pas fait car si le nécessaire avait été prévu, cette explosion n'aurait pas eu lieu.

M. LE MAIRE. — Encore une fois, quand vous dites que les ingénieurs des mines ont dit aux industriels de remplacer les culots en fonte par d'autres en acier, vous faites un mensonge ».

Allons, la preuve est faite que M. Motte et les gens de sa majorité n'étaient pas convaincus, quatre jours après, que la catastrophe était due au métal, la fonte, qui avait servi à la construction du culot du générateur.

Ce qui n'empêche pas le « Journal de Roubaix » d'affirmer... Mais que n'affirmerait pas le « Journal de Roubaix », pour essayer de faire croire à la population ouvrière que les capitalistes adorent les ouvriers et que Jules Guesde ne s'occupe pas d'eux ?

R. L.

DANS L'ESCALIER

Un aide-monteur de chez M. Amand Montagne-Benoit, mécanicien, rue de l'Ouest, M. Alfred Schmidt, demeurant rue Solférino, 48, est tombé sur les marches de l'escalier de l'atelier, en montant un panier.

Le docteur Lerat, qui a constaté une plaie à la région prétibiale gauche, a prescrit 20 jours de repos.

— Chez Dubar-Delespaul, fabricant, rue d'Alger, M. Sévère Ganthier, 45 ans, magasinier, demeurant rue des Trois-Couleurs, à Wattrelos, a fait une chute en descendant l'escalier de la cave.

Le docteur Vanlaer a constaté une contusion violente du talon droit avec fracture probable du calcanéum. 15 jours de repos.

CAR ET VOITURE

Hier, vers huit heures du matin, la voiture de M. Demerlère, marchand de lait à Lys, a été tamponnée par le tramway en débouchant du boulevard de Belfort pour rentrer rue de Lannoy.

Le cheval a été renversé sur la chaussée, mais, fort heureusement, ne fut pas blessé.

PRIS ENTRE DEUX BALLES

Un trieur de déchets de chez M. Fouquez-Gadenne, négociant en laines et déchets, boulevard Gambetta, M. Georges Bécart, dix-neuf ans et demi, demeurant rue d'Iéna, à Lys, a été serré entre deux balles de déchets qu'il était occupé à placer dans le magasin.

M. le docteur Parmentier a constaté une arthrite de l'épaule droite. Le praticien a prescrit 20 jours de repos.

UN AIDE-MAÇON BLESSE

M. François Desbonnet, 37 ans, demeurant rue Bernard, cour Mayot, 3, aide-maçon chez M. Motte-Bossut fils, filateur, boulevard Gambetta, est tombé dans la cour de l'usine, ce qui lui occasionna une plaie contuse de la partie postérieure du coude gauche et un épanchement sanguin dans l'articulation du genou droit.

M. le docteur Dupa a prescrit trois semaines de repos.

POUR SE VENGER

On a arrêté, dans la nuit de dimanche à lundi, rue Bernard, Charles Vanwonderghem, apprêteur, âgé de 17 ans, demeurant à Wattrelos.

Ayant été attaqué, lui-ci, la semaine der-

apprêteur, demeurant rue de la Bascule, 97, s'est luxé le pouce droit en poussant un chariot de presse.

Quinze jours de repos.

BLESSE AU DOIGT. — Chez MM. Alphonse Vernier et fils, M. Henri Selosse, 17 ans, demeurant rue Jeanne-d'Arc, 2, à Wattrelos, a été blessé à l'index droit par un morceau de fer.

Quinze jours de repos.

EN NETTOYANT UNE COURROIE. — Chez MM. Motte et Delescluse frères, M. Henri Neuttin, 19 ans, apprêtur à Estaimpuis, a été blessé au poignet gauche en nettoyant une courroie.

Quinze jours de repos.

BLESSE A L'INDEX. — Chez MM. J. Vanackère et Cie, M. Emile Hubert, 50 ans, apprêteur, demeurant rue du Blanc-Seau, à Tourcoing, a été blessé à l'index gauche en voulant enlever la bordure d'un bâton de cire.

Quinze jours de repos.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS

Deux bâcleurs de chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, filateurs, rue Saint-Antoine, se chamaillaient pour un motif des plus futiles. L'un avait nom Joseph Dubois, 14 ans, demeurant rue des Filatures, cour Cornil, 6, l'autre, Modeste Houzet. Ce dernier, se voyant le moins fort, lança un couteau que son camarade reçut sur le nez, lui faisant une blessure, peu grave heureusement.

LE VERGLAS

Après le froid intense, le verglas. Hier après-midi, vers une heure, une pluie fine s'est abattue sur notre ville dont les rues, les places et les boulevards furent bientôt transformés en lieu de patinage.

On voyait les gamins glisser en poussant des cris joyeux, sur les trottoirs et même au milieu de la chaussée, semant les pièges sous les pas des promeneurs, des chevaux qui patinaient, mais sans joie, notamment rue de la Gare et Grande-Place, où chaque pavé semblait un miroir.

Les chutes ont été nombreuses, heureusement peu graves pour la plupart. Mais tout le monde faisait remarquer que la municipalité aurait pu faire comme on le fait ordinairement partout, c'est-à-dire charger plusieurs équipes d'ouvriers de jeter du sable ou du sel dans les rues.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, vers neuf heures, un incendie éclatait dans la maison de MM. P. et C. Garnett, garnisseurs de cardes, rue Jean-Baptiste Glorieux. C'est à peine si les pompiers, appelés aussitôt, eurent à intervenir pour éteindre ce commencement d'incendie, très peu grave du reste.

Voici, d'après notre enquête, comment le feu éclata : Dans le bureau se trouvent placés deux compteurs. L'un des appareils étant gelé, un ouvrier fit rougir une barre de fer pour le remettre en son état ordinaire.

Malheureusement, cette barre de fer vint toucher une toile d'emballage se trouvant tout auprès.

Celle-ci ne tarda pas à communiquer le feu à une cloison et certainement on eut pu avoir à enregistrer des dégâts assez importants, si les voisins n'étaient intervenus en attendant les pompiers qui, en un clin d'œil, eurent raison du fléau.

Les dégâts sont évalués à 300 francs environ.

COLLISION DE CARS

Hier matin, vers six heures et demie, le car 251 de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing, a tamponné ou a été tamponné par un autre car, rue de Lannoy, entre la rue de la Tuilerie et la rue Bernard.

Cet accident, qu'il faut attribuer au brouillard, dit un ouvrier qui se trouvait dans un des cars, a causé surtout des dégâts matériels et si l'on parle de deux ou trois personnes blessées, très légèrement du reste, par des éclats de verre, ce sont les vitres qui eurent le plus à souffrir du choc.

Nous l'avons dit, il était six heures et demie, le petit, très petit jour par conséquent, et c'est à peine si les coqs claironnaient le lever de l'aurore, lorsque le car descendant passa l'aiguille du garage de la rue des Longues-Haies. Le conducteur n'avait pas, pour cause de brouillard, aperçu la voiture qui venait en sens inverse. D'où tamponnement.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX

AVIS IMPORTANT. — **La Compagnie du Gaz de Roubaix a l'honneur d'appeler l'attention de ses abonnés sur les soins à donner à leur compteur et moteur à gaz par ces temps de gelée.**

POSTES ET TELEGRAPHES

Voici la statistique de 1907. — *Postes :* Le montant des 64.175 mandats français émis a été de 3.507.035 fr. 28. — Le montant des 9.2222 mandats internationaux a été de 423.714 fr. 71. — Le montant des 22.189 bons de poste émis a été de 103.499 fr. — Soit un total de 95.586 titres émis pour 4.034.248 fr. 99.

Les droits perçus pour l'envoi des mandats français s'élèvent à 16.465 fr. 45. — Les droits perçus pour l'envoi des mandats internationaux s'élèvent à 4.46 fr. 30. — Les droits perçus pour l'envoi des bons de poste s'élèvent à 637 fr. 65.— Total 21.749 fr. 40.

Le produit de la vente des timbres postes a été de 737 523 fr. 70. — L'affranchissement en numéraire des journaux et imprimés a été de 33.467 fr. 88. — Il a été payé 48.154 mandats français, dont le montant est de 2.710.276 fr. 48. — Il a été payé 8.616 mandats internationaux dont le montant est de 541.479 fr. — Il a été payé 5.107 bons de poste dont le montant est de 48.147 fr. — Soit, pour le paiement de 61.877 mandats d'articles d'argent 3.299.902 fr. 48.

Caisse Nationale d'épargne. — Nombre des livrets délivrés, 843. — Montant des sommes versées, 702.429 fr. 01. — Montant des remboursements, 684.945 fr. 32.

Télégraphe. — Nombre des télégrammes expédiés, 127.130. — Nombre des télégrammes reçus, 170.235. — Nombre des télégrammes en transit, 109.314 (non compris les télégrammes officiels, de service et de presse). — Produit des dépêches en 1907, 205.463 fr. 30.

Téléphone. — Il a été reçu en 1907, 108 abonnements et 28 résiliations. — Le nombre des abonnés au 31 décembre 1907 est de 1.431. — Le produit du téléphone s'élève à 223.024 fr. 86.

Le produit total des trois services (poste, télégraphe et téléphone), au bureau central, est de 1.245.712 fr. 69 pour l'année 1907.

Ce chiffre fait ressortir une augmentation de 44.819 fr. 66 pour 1907, comparativement à 1906.

TOMBE DANS LA RUE

Dimanche, vers 11 heures du soir, M. Benoit Dufour, âgé de 71 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, s'est blessé grièvement en tombant dans la rue.

M. le docteur Desbonnet, qui lui a donné des soins, a constaté une fracture de l'avant-bras droit et une plaie au cuir chevelu. Le praticien l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 6. — On a coté en Bourse ce matin : 5 40 janvier A ; 5 32 février A ; 5 30 mars A ; 5 25 avril A ; 5 25 mai A ; 5 25 juin A ; 5 25 juillet A ; 5 22 août A ; 5 22 septembre A ; 5 17 octobre A ; 5 17 novembre A ; 5 15 décembre A.

Affaires enregistrées en Bourse à midi :

5.000 kilos sur avril à 5 22 ; 10.000 kilos sur mai à 5 22 ; 5.000 sur septembre à 5 17 ; 5.000 sur septembre à 5 20 ; 5.000 sur octobre à 5 17 ; 5.000 sur août à 5 17. — Total : 35.000 kilos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

POUCE ECRASE. — Chez MM. Paul Prouvost frères, M. Clément Catteau, 17 ans, tisserand, demeurant rue du Cartigny, 147, a eu le pouce gauche écrasé par suite de la chute d'un poids.

Quinze jours de repos.

EN POUSSANT UN CHARIOT. — Chez M. Eugène Lecomte, M. Trichon Deraes, 37 ans,

Apprenons-le, puisqu'ils ont l'air de l'ignorer, qu'un monsieur, lorsqu'il acquiert un billet d'entrée, à la porte d'un music-hall, n'achète pas le droit d'y causer du scandale et qu'au demeurant la véritable élégance consiste à ne jamais se distinguer par des audaces de paroles ou de gestes.

Paul S... et Emile V... ont été, comme il convenait, punis d'une contravention.

TRANSFERT D'UN CADAVRE

M. Camille Castelain, 23 ans, soldat à la 10e compagnie du 84e régiment de ligne, caserné à Avesnes, se noyait, samedi matin, dans une citerne où il puisait de l'eau. Le corps du malheureux a été ramené à Tourcoing, lundi après-midi, et transporté de la gare au domicile de la famille, rue Jean-Bart, 60. La douleur de cette famille est très grande.

Ajoutons que M. Castelin exerçait, avant d'entrer à la caserne, le métier de tisserand, et qu'il avait laissé à Tourcoing de nombreux amis.

Les funérailles seront célébrées mercredi, à 8 heures.

LEURS RENTES

ENTRE UN PEIGNE ET UN CYLINDRE. — Chez Cristory fils, Palmyre Debeckère, 13 ans 1/2, bacleuse, rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, 12, a eu l'annulaire gauche pris entre un peigne et un cylindre et légèrement contusionné.

Dix jours de repos.

EN HEURTANT UNE PLAQUE D'ACIER. — Chez Caulliez et Delaoutre, filateurs, 15, rue du Dragon, Alphonse Vansuyt, 29 ans, rattacheur, rue Ingres, 161, s'est blessé à l'index droit.

Dix jours de repos.

PIQUE PAR UN CHARDON. — Au peignage de la Tossée, 157, rue de Roubaix, Adolphe Branche, 40 ans, trieur, rue du Canal, 9, a eu le pouce gauche piqué par un chardon.

Quinze jours de repos.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 6 janvier 1908

Naissances. — Berthe Defoitin, rue Saint-Louis, 77. — Eugène Dufour, rue Blanchemaille. — Simonne Ducarin, rue de Bouvines, 3. — René Leclercq, rue de l'Hospice, 19. — Alphonse Lasseron, rue de Naples, 103, cour Ghesquière. — Julienne Dereuck, rue Meyerebeer, impasse Nisse, cour Cocheteux, 1. — Rachel Jooris, rue de Denain, 98, cour Tanchon, 4.

Décès. — Hector Petit, 44 ans, entrepreneur de peinture, rue de l'Alouette, 37. — Lucie Weill, 47 ans, sans profession, boulevard de Cambrai, 5. — Auguste Beauchamps, 50 ans, peintre, rue Jean-Bart, cour Vannesse, 1. — Eugène Germain, 64 ans, maréchal des logis de gendarmerie, en retraite, rue de l'Industrie, 189. — Nelly Tournemine, 2 mois, boulevard de Metz, cour D'Hooghe, 5. — Reine Roy, 56 ans, ménagère, rue Ma-Campagne, cour Deboosère, 9. — Flore Buisire, 60 ans, ménagère, rue Turgot, 49. — Virginie Desfrennes 86 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Oscar Carpentier, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Lebrun, 9. — Aline Marlier, 58 ans, ménagère, rue Marc-Séguin, 16. — Bienvenu Lepers, 70 ans, sans profession, rue Barbieux. — Clémence Laberre, 37 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Pierre Duponchel, 3 mois, rue Blanchemaille. — François Desmettre, 71 ans, ourdisseur, rue Soult, 7. — Marie Vangavere, 85 ans, sans profession, rue de Beaumont, 133. — Jean Hellin, 84 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Auguste Goossens, 21 ans, apprêteur, rue de l'Alma, 216 bis, cour Carpentier 11. — Camille Buffels, 6 jours, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 9.

Mercredi 8 janvier, Réclame à la Galeries Lilloises : **Bas laine noire**, maille fine, qualité extra, valeur 1 fr. 75, vendus 1 fr. 15.

GAZETTE TOURQUENNOISE
BUREAUX : 1, rue de Roubaix

L'œuvre du feu

LE PEIGNAGE DE LA TOSSEE INCENDIE

Lundi matin, à 1 heure, un des veilleurs de nuit du peignage de la Tossée, 157, rue de Roubaix, M. Alphonse Legoar-Nachty, 37 ans, remarqua que des flammes sortaient d'un des séchoirs de l'établissement. Il courut au téléphone d'alarme qui est placé dans le grand couloir du peignage et appela les pompiers. Ceux-ci, commandés par les lieutenants Flamart et Meurillon, arrivèrent en grande hâte avec leur pompe à vapeur et leurs engins. Il est à noter qu'ils ne mirent que 6 minutes pour se rendre de la caserne de la rue de la Paix au peignage de la rue de Roubaix. Cette célérité, dont il sied de complimenter les sapeurs et leurs chefs évita un sinistre qui eut pu prendre des proportions colossales. Le peignage de la Tossée qui occupe plus de 700 ouvriers et dont la valeur totale est évaluée à 15 millions renferme un grand nombre de machines et des marchandises d'une valeur considérable.

Du séchoir le feu avait gagné un magasin où sont empilées des balles de laine d'Australie. L'eau fut prise à la bouche de la rue de la Tossée et dans le réfrigérant de l'établissement. L'incendie fut habilement et vigoureusement attaqué.

On fut bientôt maître du feu. Néanmoins toutes précautions furent prises et les pompiers ne regagnèrent leur casernement qu'à 5 heures du matin. Le bruit circulait en ville que les dégâts étaient très grands. Un des directeurs du peignage que nous avons vu au commencement de l'après-midi nous a dit qu'ils étaient officiellement appréciables mais qu'ils ne dépasseraient guère la somme de 15,000 francs. Ce chiffre est tout relatif. En outre des dégâts causés par le feu il faut tenir compte de ceux qui furent causés par l'eau.

Il y a naturellement assurance.

DANS UN MAGASIN DE CAOUTCHOUC

Lundi après-midi, à 3 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un magasin de caoutchouc, situé rue Saint-Blaise, 23, et appartenant à M. Charles Cardon, 39 ans, négociant.

Le feu a pris naissance dans un séchoir sis au premier étage. Les pompiers furent prévenus téléphoniquement et accoururent. Ils n'eurent pas à intervenir. Les employés de la maison s'étaient armés de seaux et avaient eu promptement raison du commencement d'incendie.

Les dégâts, qui s'élèvent à 700 francs environ, sont couverts par une assurance.

CHUTE MALENCONTREUSE

Un ouvrier de la brasserie Desurmont, 4, rue de Gard, Emile Mahieu, 40 ans, maître, 86, rue Lafontaine, est tombé du haut d'un escalier, lundi matin ; dans sa chute il s'est fracturé le radius de la main gauche. Il a été conduit à son domicile en voiture, puis soigné par le docteur Julien, qui lui a prescrit un mois de repos.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes Joseph Dupont, Arthur Dubar et Lucien Danis, de la brigade de Roubaix, ont arrêté à Roubaix un nécrobale, Alexandre Lullier, 20 ans, demeurant rue du Chemin de Fer, 57, qui était porteur de 16 paquets de tabac haché d'une valeur de 50 francs.

LES POIVROTS

Les agents Désbaudringhien et Vandamme ont arrêté et incarcéré, la nuit dernière, Eugène P..., né à Douai le 19 août 1888, raboteur à Roubaix, qui errait en chantant, rue de Roubaix. Il était ivre.

AU CAFE-CONCERT

Dans la nuit de dimanche à lundi, deux jeunes gens, Emile V..., 19 ans, employé de commerce, rue de la Cloche, et Paul S..., 23 ans, coupeur, rue des Archers, s'efforçaient d'attirer sur eux l'attention, à la Brasserie des Familles, rue de Tournai.

L'agent Vandenbrouck les observait patiemment. Leurs pitreries de mauvais goût ayant dépassé la mesure permise, l'agent les pria de sortir.

Comme ils s'efforçaient de répondre avec impertinence, il les arrêta et les conduisit au poste de police où ils passèrent la nuit. Ils y purent méditer sur le danger des sottes manifestations.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 6 janvier 1908

Naissances. — Bogaert Henri, rue des Cinq-Voies, 168. — Castelain Marguerite, rue de Paris. — Leman Germaine, rue des Cartiers, 12.

Décès. — Desmettre Fernande, 2 mois, rue de la Croix-Rouge, 131. — Catteau Denis, 81 ans, rue de l'Industrie, 6. — Tiberghien Amélie, 65 ans, rue du Virolois, 180. — Viard Charles, 68 ans, rue de Lille, 121. — Gusnt Charles, 65 ans, rue Nationale, 122. — Deleu Achille, 21 ans, rue Nationale, 122. — Louwagie Aimé, 32 ans, rue de Gand, 564.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LA CLASSE DE 1907. — Le contingent de la classe de 1907 est de 236 conscrits : canton de Roubaix-Est, 103 ; canton de Roubaix-Nord, 133.

La liste est affichée à la place et à la mairie, conformément à la loi.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage Leclerq-Dupire, un tisserand, Mazure Jules, 27 ans, demeurant à Wattrelos, s'est blessé au genou droit en plaçant sa chaise sur les supports de son métier.

STATISTIQUE SAMITAIRE. — Pendant le mois de décembre 1907, l'Etat-Civil a enregistré 15 mariages, 2 divorces, 47 naissances, dont 43 légitimes et 2 illégitimes, 3 mort-nés et 40 décès, dont voici les causes : Rougeole 1, scarlatine 1, tuberculose 10, méningite 1, congestion 1, maladies organiques du cœur 4, bronchite 2, pneumonie 2, autres affections de l'appareil respiratoire 9, diarrhée 2, néphrite 1, autres maladies 6.

LA FRAUDE. — Henri Mayelle et Dupagny, sous-brigadier et préposé des douanes de la brigade de la Martinoire ont arrêté, rue de Tourcoing, le nommé Arthur Dherre, 19 ans, cordonnier, demeurant à Anvers, qui était porteur de 16 paquets de tabac haché, d'une valeur de 50 francs.

WASQUEHAL

LA TENTATIVE DE SUICIDE DE MERLIER

Hier matin, vers dix heures, les docteurs Camelot, spécialiste et Butin, de Wasquehal, se sont rendus au domicile du veilleur de nuit Adolphe Merlier, pour procéder à l'extraction des deux balles.

L'une fut retirée par le nez, l'autre au dessus de la tempe droite.

Après l'opération, les médecins ont déclaré que Merlier avait la boîte crânienne tellement forte, qu'il était impossible ux balles de la traverser. Il avait le cerveau assez solide pour vivre jusqu'à cent ans. Son état est des plus satisfaisants et, d'ici peu, il sera entièrement rétabli.

BLESSE D'UNE RUADE. — Hier après-midi, vers trois heures et demie, Emile Lesy, âgé de 30 ans, père de deux enfants, au service de M. Duforest, vidangeur, rue de Tourcoing, à Wasquehal, après avoir déversé une cuve de vidange dans un réservoir d'une dépendance de M. Emile Dhal, cultivateur au Triest-Wasquehal, allait faire partir son attelage. Par suite d'un mouvement trop brusque, il reçut d'un de ses chevaux une ruade en plein estomac.

Transporté à la ferme de M. Dhal, il reçut les soins du docteur Butin. Son état est considéré comme grave.

BAISIEUX

LA FRAUDE. — Jules Mas et Charles Parmentier, préposés des douanes, ont arrêté, vers 6 heures du soir, près de la Croisade Ballenghien, le nommé Charles Marcy, 19 ans, démoliqueur, demeurant chez M. Thiefry, à Chéreng, qui était porteur de 800 grammes de tabac haché, 1 kilo 200 de café brûlé et 50 grammes d'allumettes, le tout d'une valeur de 17 francs.

FLERS-BREUCQ

ATTAQUE PAR DES VOLEURS

M. Victor Wilmot, âgé de 19 ans, ouvrier teinturier à l'usine Hannart frères à Wasquehal, regagnait son domicile, ruelle d'Ascq, à Annappes, sa journée terminée. Arrivé au lieudit fort de Babylone, il fut assailli par deux individus qui le renversèrent sur le sol en lui portant des coups. Le jeune homme essaya de se défendre contre ses agresseurs, mais l'un d'eux lui porta un coup de couteau qui lui occasionna une légère blessure au biceps du bras droit. Se voyant dans l'impossibilité de tenir tête aux assaillants, M. Wilmot appela à son secours. Les malandrins prirent aussitôt la fuite, non sans emporter le portemonnaie de l'ouvrier contenant une quarantaine de francs, montant de sa quinzaine.

La gendarmerie, qui possède le signalement des voleurs se livre à leur recherche.

MOUVAUX

UN GRAVE ACCIDENT. — Lundi après-midi, Mme Debusschère, âgée de 48 ans, demeurant rue Turgot, s'était rendue à la consultation des nourrissons, qui avait lieu à la Mairie, avec le bébé de sa fille, âgé de quelques mois.

Vers 2 heures et demie, en sortant, par suite du verglas, Mme Debusschère glissa. Voulant, avant tout, protéger son cher trésor, la malheureuse ne put reprendre l'équilibre et tomba.

Dans sa chute, elle se fractura la jambe droite.

Relevée par des passants elle fut transportée à l'estaminet Buisine, face à la Mairie, où le docteur Vincent vint lui donner les premiers soins.

Elle fut ensuite transportée chez elle sur un brancard.

Le docteur n'a pu encore se prononcer sur les suites de cet accident.

LEERS

LE FEU DANS UN HANGAR. — Dimanche, vers 2 heures du matin, M. Achille Vantieghem, cabaretier, marchand de charbon et de lait battu, au hameau du Petit Tourcoing, dormait du sommeil du juste, lorsqu'il fut réveillé par des coups frappés à sa porte. C'étaient des voisins qui venaient prévenir M. Vantieghem que le feu avait pris dans le hangar situé derrière son habitation.

Il ne fallait pas songer à éteindre l'incendie ; il n'y avait pas d'eau par suite de la gelée. Tous assistèrent impuissants à la destruction du hangar.

Une balladeuse a été brûlée, ainsi que la paille, l'avoine, 17 tonneaux de lait battu, 4 rondelles de bière et du charbon.

Les causes de l'incendie sont inconnues. Les dégâts s'élèvent à 1.700 francs, couverts par une assurance.

VOL DE POULES. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de Mme Vantieghem, demeurant hameau de la Petite Frontière. Après avoir escaladé la clôture ils ont emporté 6 poules et 2 coqs à battre, d'une valeur de 50 francs.

Les gendarmes de Wattrelos ont ouvert une enquête.

Lille

Les Syndicats Ouvriers en France

LES DEBUTS ET LA MARCHE EN AVANT DU MOUVEMENT SYNDICAL

Continuant le cours de ses études sur les syndicats ouvriers en France, et spécialement dans la région du Nord, M. Affalion, dans sa dernière conférence, nous a montré les débuts et la marche en avant du mouvement syndical.

Dès l'origine, en 1848, fut fondée la « Fraternelle » des tisserands de Roubaix, en cas de différends avec les patrons le délégué se chargeait de faire rendre justice, le but syndical existait.

Mais ce mouvement était et resta très faible ; avec la loi de 1852 autorisant les sociétés de secours mutuels, la tolérance se fit de plus en plus grande, et en 1872, la chambre syndicale de Roubaix est, d'après ses statuts, un véritable syndicat, qui, dès son apparition en 1873, montra lors de la grève des tisserands, en obtenant une augmentation de salaire, toute l'utilité et même la nécessité de pareils groupements.

Mais tolérance n'est pas autorisation et la situation des premières associations à forme syndicale restait précaire et ce n'est qu'en 1884 que les syndicats peuvent librement se constituer sans autorisation en accomplissant les formalités comme le dépôt des statuts, imposé par la loi.

Nos syndicats sont donc jeunes, à la différence des syndicats anglais, ils sont encore dans la période de tâtonnements, qui accompagne tous les débuts, et cette jeunesse se retrouve partout. Néanmoins dans le Nord, pays où les grandes idées germent et se développent plus vite et plus sûrement tout en conservant un idéal lointain, on s'efforce d'adopter une politique réfléchie.

Quelle fut l'organisation de ce mouvement? Quels étaient les gens qu'il s'agissait d'organiser ?

Y avait-il les cadres suffisants ?

L'idée nouvelle était-elle en France favorablement accueillie ?

La population des travailleurs français est loin sur ce sujet d'égaler la masse ouvrière anglaise ou allemande.

L'idée de l'utilité du syndicat n'est pas entrée dans l'esprit de l'ouvrier français et s'il n'est pas hostile, il n'y adhère pas. Tout au plus, en temps de grève, se rallierait-il au syndicat, mais aussitôt après, il déserterait, surtout si la grève n'a pas réussi.

Les statistiques de l'Office du Travail sont là pour le prouver et montrent même que certains syndicats comme le syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, 1899, se sont formés ou reconstitués après une grève heureuse.

Aux yeux du public, c'est souvent le syndicat qui déclare la grève, c'est en effet surtout son rôle au commencement, mais c'est surtout après la grève que l'utilité des syndicats doit se faire sentir en maintenant l'application des tarifs.

En France, malgré les statistiques officielles, le nombre des syndiqués n'est pas connu. Au 1er janvier 1907, il y avait 900.000 syndiqués, c'est une infime minorité en face des 12 millions et demi de travailleurs. En agriculture, la proportion est plus faible encore et atteint à peu près 1/60. Pour le commerce et l'industrie, la proportion est plus forte, surtout dans la région du Nord, où, au 1er janvier 1907, il y avait 87.000 syndiqués sur 618.000 ouvriers.

Certaines industries d'ailleurs, offrent des chiffres plus élevés. Les mines atteignent jusqu'à 35 p. c. de l'ensemble des ouvriers ; les typographes 21 p. c. ; cuirs et métaux, 19 p. c. ; mais, par contre, l'industrie du bois n'atteint que 15 p. c. ; l'industrie textile avec 79.000 syndiqués, 18 p. c. ; bâtiment, 12 p. c. ; alimentation, 8 p. c., etc., et sans compter les ouvriers à domicile, ce qui ferait encore diminuer la proportion.

Ces statistiques, d'ailleurs, sont loin d'être exactes : elles sont dressées sur la déclaration des syndicats qui ont [illegible] ou omis volontairement certains facteurs. D'ailleurs, beaucoup d'ouvriers ne sont syndiqués que de nom. Ils restent inscrits, mais un tien très faible les rattache au syndicat. Il faudrait voir le tableau réel des [illegible] ; cela seul pourrait donner une indication exacte.

Alors qu'en Angleterre 2 millions de cotisations s'élevant à 53.000.000 ont été versées et qu'en Allemagne 2.200.000 syndiqués versaient les 58 millions encaissés, il est à craindre qu'en France les 600000 [illegible] que sur la [illegible].

Comme on peut le juger, l'étude de ces questions d'une actualité si vive, étant donnée la matière très intéressante dont le distingué professeur de la Faculté de Droit les traite, est digne d'appeler l'attention de tout esprit curieux de connaître le mouvement d'idées et le courant intellectuel de son époque ; aussi il n'est pas douteux que de nombreux auditeurs viendront écouter les études si documentées et si complètes de M. Affalion, qui continuera son cours mardi prochain, à huit heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences.

Avesnes

Un soldat tombe et se noie dans une citerne

Par suite de la gelée, le service des eaux ne fonctionnant plus, les soldats du 84e d'infanterie sont obligés de s'approvisionner dans une vieille citerne. Un soldat doit, chaque fois, descendre sur un mur de séparation, pour puiser l'eau. Or, le soldat Camille Castelain, originaire de Tourcoing, était monté sur le mur, quand il fut frappé de congestion. Il tomba dans la citerne et, malgré la promptitude des secours et le dévouement de deux lieutenants, ainsi que d'un sergent, qui descendirent dans la citerne, au moyen d'une corde à nœuds, on ne retira qu'un cadavre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MECQUIGNIES

DEUX ENFANTS BRULÉS

Mme David Thomas sortait de chez elle dimanche après-midi laissant seuls dans la maison ses trois enfants, un garçon de cinq ans et une petite fille de trois ans. Un bébé de 18 mois était couché dans son berceau.

Pendant son absence — dix minutes environ — sa petite fille s'amusa à enflammer des allumettes et communiqua le feu à ses vêtements ainsi qu'au berceau du tout petit pendant que le troisième enfant, terrifié, se réfugiait dans un coin de la pièce.

En rentrant, Mme Thomas, affolée éteignit les flammes avec l'aide d'une voisine et constata avec horreur que sa fillette était à demi carbonisée et que son bébé était gravement brûlé aux bras et aux reins.

La petite Léonie a succombé à ses blessures au bout de quatorze heures de souffrances épouvantables.

L'état de l'autre enfant est inquiétant.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BEUVRAGES

LE VOL DE DRAP. — Le débitant Debloie a déclaré à la gendarmerie qu'il soupçonnait le nommé André Hector, actuellement en prison, d'être l'auteur du vol de drap que nous avons signalé.

André sera entendu sur ce point.

LOURCHES

MINEURS SANS CHARBON. — « Depuis plusieurs semaines, déclarent les mineurs Taisne Elie, 60 ans, et Vanesse Joel, 22 ans, la Compagnie nous laisse sans charbon ».

C'est ce qui explique que les deux ouvriers furent surpris par le garde, emportant une gaillette qui valait peut-être deux sous !!

Espérons que la justice ne se dérangera pas pour cette vétille.

RAISMES

HOOLIGER AMATEUR. — Pendant que le camionneur Jules Charles, prenait une chope à l'estaminet, près de la gare, ayant laissé ses colis dans la salle des Pas-Perdus une caisse disparut, qui devait être livrée à l'horloger Decrouez.

Elle renfermait des pièces de précision, venant de la maison Graciano, de Paris, et valant 35 fr. 50.

Divers témoins, et notamment le débitant Broutin Amédée, avaient vu un individu, porteur de la caisse, qu'il avait même ouverte devant plusieurs personnes.

Ce serait un ancien comptable d'Onnaing, D..., qui est recherché.

QUIEVRECHAIN

LE BON EXEMPLE. — Nous avons annoncé le mariage civil d'un excellent militant de la Libre-Pensée.

Une erreur typographique a fait omettre la fin de l'article, ce dont nous nous excusons.

Ajoutons donc que une [illegible] manifestation eut lieu à la mairie, où des fleurs furent offertes à l'épousée, et un discours prononcé par le vénéré doyen de la Libre-Pensée de l'arrondissement, le citoyen Pavot, secrétaire des « Enfants de Diderot », dont les éloquentes paroles furent très applaudies.

Nos félicitations aux jeunes époux.

VIEUX-CONDE

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la fosse de Vieux-Condé, le nommé Corroyer Louis, débailleur, 15 ans, en posant un bois dans une berline, eut un doigt écrasé entre ce bois et le bord de la berline.

— A la même fosse, Delfosse Emile, ouvrier, 18 ans et demi, demeurant à Vieux-Condé, était en train de retirer un caillou sous la roue d'une berline. Celle-ci venant à être mise subitement en mouvement par son camarade, Delfosse eut le bout de l'index droit écrasé.

— Aux ateliers Houzez, Lemaire